

Les procès contre les septembriseurs

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb016_f0113

SourceBoite_016-2-chem | R. [révolution?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

N. Ternault
Mémo de M. Ternault
II

Les Procès contre les Germinaliens.

- Le jour de la condamnation de L. XVI, des
(bensonni)
giardins) demandés) qui on prononcé la condamnation.
Barre à la suite. Adopté

- Le Club des Jacobins vont faire l'Amende une
révolution, au nom des 84 départ. (La révolution
cette circonscription du Moniteur du 10 Février 93) et
un mot :

"En journées, sur lesquelles on essaye de vous,
apporter évidemment ce dont il sera qu'il n'y ait
à la révolution : le peuple ne tardera pas que
le malin Louis allait effectuer une révolution, les
sont délivrés à deux ou trois jours par des instructions
chrétiennes, demandant de sortir tout de suite, le
soit sur révolution du royaume et exercer les
rôle(s) ? Le 1er mot de ceux qui demandent ce
uler à la révolution de l'Assemblée de Bruxelles
lut de notre Père comme à l'assemblée lundi
de toute révolution ; ils se portent sur moins,
toujours moins et moins et moins et moins

BnF
MSS

innocent...

On croit si le mort le révout. La police
la méfie... C'est d'autant plus embêtante, l'ordre,
& les rangs des populations sont un empêchement au succès
des lois ; et ne saillit qu'on voit de cannibalism,
ni aucun de bonnes fois le innocent, n'y est mêlé
que à tout :

Le 11 juillet, répond "Non..Tut immobile de
regard sur le bon temps de Paris, & la responsabilité des
affaires étrangères de l'ambassadeur. Il est connu que
les tués furent tués par des hommes placés ou
quelques autres, les vivants furent emmêlés à la mort;
en 1570 le tourmentaient 100 jours pour faire... Il
est de moi que ce furent non pas des assassins, mais des
voleurs profiteurs ; non pas des voleurs malfaisants, mais
des voleurs".

Finalement la convention décide que les procédures
devront être établies, (elle saura que à Paris) de telle
sorte à empêcher.

4. juil